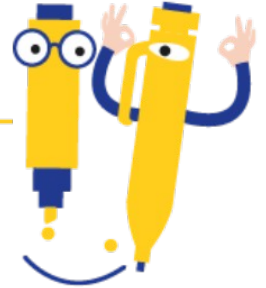




L I M I N A I R E

C A P N ° 1 1

C O N T R Ô L E U R S D E L ' I N S E E



Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

L'exercice de la commission de discipline n'est pas le plus facile pour les représentants du personnel, en particulier quand aucune formation spécifique ne leur a été proposée.

Ils sont chargés de défendre devant la direction, avec honnêteté, d'un côté le point de vue de l'agent pour apprécier la matérialité des faits et la proportionnalité de la sanction par rapport à la faute, et de l'autre le respect de ses droits par l'administration.

Par nature, les avis de ces élus vont souvent à l'encontre de celui de la direction, ce qui les fait souvent craindre pour leur carrière, puisque cette même direction constitue leur hiérarchie.

La CFE-CGC et les autres organisations syndicales ont récemment décidé de reprendre le dialogue social, en souhaitant des échanges constructifs et sereins avec la direction, tout en ne minimisant pas la gravité des événements qui ont suscité une intersyndicale forte cette année.

Nous espérons donc en commission de discipline un même climat serein d'écoute, sans censure et sans préjudice personnel, puisque notre rôle de représentant du personnel n'y est que consultatif.